Signature de conventions à Atakpamé

15 communautés bénéficient du PSMICO

P 6

Appel à l'intervention de l'armée

L'ex Commandant Olivier AMAH sous le coup de l'article 148 de la constitution togolaise

P 2

Avec le lancement de TOGO Invest

Corporation, le projet de corridor de développement prend forme

P 3

LE LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0125 du jeudi 30 mai 2013 - 250 F CFA / Etranger 1€

EDITORIAL

Le verbe et l'action

Au commencement était le verbe nous enseignent les saintes écritures. Du verbe découle ensuite l'action. Que vaut ainsi la parole ? Débouche t-elle toujours sur une action ou reste- t-elle ce qu'on appelle « une parole en l'air ». Tout dépend parfois de celui qui parle. Ainsi, que vaut la parole d'un paysan dans un débat qui porte typiquement sur la mode ; c'est ainsi qu'on ne prendra pas également au sérieux les propos d'un artisan lorsqu'il s'agira de parler sport. Mais quel crédit accorder aux propos d'un gendarme ou militaire en fonction ou pas quand celui-ci parle de la République et appelle l'armée à s'immiscer dans les affaires politiques, bref au renversement du régime constitutionnel en place. Simple effet d'annonce peut être ! mais il est difficile de prendre les choses à la légère lorsque la biographie de l'intéressé révèle des traces d'un passé carcéral lié à une affaire de tentative d'atteinte à la sûreté de l'Etat. Pour ceux qui l'ont sans doute oublier, ce serait le lieu de réapprendre à tourner sept fois sa langue dans la bouche avant de parler dans ce monde où le ministère de la parole ne s'exerce jamais impunément. Si dans la tradition judiciaire l'intention vaut parfois l'acte, il en va de même pour la parole.■

La Rédaction

La STT à la charge, 48 H de grève à compter de ce Jeudi

Des perturbations en vue dans les secteurs de la santé et de l'éducation

P 5

Kara: Des étudiants manifestants, reçus par le préfet Bakali

P 3

5e Conférence Internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD 5)

Faure Gnassingbé dans les prochains jours au pays du soleil levant

P 7

LE LIBERAL

Appel à l'intervention de l'armée

L'ex Commandant Olivier AMAH sous le coup de l'article 148 de la constitution togolaise

L'ex Commandant Olivier AMAH

L'ex Commandant de la gendarmerie Olivier AMAH, est Inculpé et gardé sous mandat de dépôt, pour appel aux forces de l'ordre et de sécurité à au renversement du régime constitutionnel en place. Il s'est attiré de nouveaux ennuis judiciaires en accordant une interview à nos confrères de Légende Fm, interview dans laquelle l'ex commandant qui arbore aujourd'hui la double casquette de défenseur des droits de l'homme et d'homme politique, s'est livré à des déclarations insoutenables allant jusqu'à appeler à travers les ondes des médias, l'armée togolaise à prendre ses responsabilités face à la crise sociopolitique actuelle du Togo comme ce fut le cas en 1966 disait il en substance.

Voila des propos qui valent au président de l'ASSIVITO une inculpation. L'ex gendarme s'expose à la rigueur de la loi notamment l'article 148 de la loi fondamentale togolaise qui stipule que : «Toute tentative de renversement du régime constitutionnel par le personnel des Forces Armées et de Sécurité publique, par tout individu, ou groupe d'individus, est considéré comme un crime imprescriptible contre la nation et sanctionnée conformément aux lois de la République ».

Les Forces Armées Togolaises étant une armée nationale républicaine apolitique et entièrement soumises à l'autorité politique constitutionnelle régulièrement établie comme le stipule l'article 147 de la constitution togolaise, ne sauraient s'immiscer dans la vie politique.

Les propos de l'ex commandant sont elles une simple maladresse ou ne réelle volonté d'appeler l'armée à une insurrection ?

Il faut tout simplement dire que le statut d'ex d'Olivier AMAH et son passé carcéral sont des éléments qui compliquent d'avantage sa situation. Ancien Directeur du Service de Renseignement et d'Investigation le commandant Olivier AMAH avait été arrêté en 2009 ainsi qu'une trentaine d'autres individus civils et militaires dans le cadre de l'affaire d'atteinte à la sureté. Il avait été jugé et condamné à deux ans d'emprisonnement en 2011 et remis en liberté. S'agit-il alors d'une récidive, la justice nous situera.■

P. Fabrice

LE LIBERAL
Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication
Fabrice P. Dariworé

Comité de Rédaction
Schmidt EZA
Dieudonné ESSOHANAM
Sémy MAREKA
Charles KEYEWA
P. Fabrice

Correcteur
S. Didier

Infographie
Raphaël AHIABLE

Adresse
Route de Mission Tové, non loin du Petit Séminaire, Agoè
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 41 92 91
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie
La Colombe

Tirage
2000 exemplaires

Journée Internationale des casques bleus

Conférence- Débat du FTSCD

La journée mondiale des casques bleus célébrée tous les 29 mai a été commémorée pour la première fois au Togo à travers une conférence débat. L'initiative vient du Forum Togolais de la Société Civile pour le Développement (FTSCD) en collaboration avec le Centre d'Information des Nations Unies (CINU). Cette conférence, a connu la participation des représentants administratifs et publiques, des représentants des forces de défense et de sécurité, des diplomates et représentants des organisations internationales ; Chef traditionnels et autres personnalités.

L'objectif visé est non seulement de communiquer sur la journée du 29 Mai, mais aussi de permettre à tous les acteurs de débattre du sujet. Dans son allocution Aladjou Président de FTSCD a d'abord rappelé de façon brève l'historique de la

première mission de maintien de la paix en Palestine en 1948 avant de revenir sur l'importance du Thème : « Opération de maintien de la paix dans le monde, quelles contributions pour le Togo » ; un thème révélateur et parlant qui mérite l'attention de tous les acteurs qui s'investissent pour la paix dans le monde à en croire ce dernier. Pour finir il a salué le courage 80000 personnels militaires, 12500 policiers et les 17000 membres du personnel civil et fonctionnaires internationaux servant dans les 15 missions de maintien de la paix dans le monde ; en particulier des contingents Togolais qui ont servi et continuent de servir dans le monde notamment au Polisario, Haïti ,Syrie ,Soudan ,Tchad, Mali et autre..... Au cours de cette journée deux communications ont retenu l'attention des participants ainsi, la première présenté par Olabire DA CRUZ du centre d'information des Nations Unies CINU a porté sur le theme « opération de maintien de la paix dans le monde »il a relaté le rôle des forces de maintien de la paix, les opérations du maintien en cours 16 au total dont 7 en Afrique et surtout la participation du Togo à ces opérations.

La deuxième communication a porté « désarmement dans le maintien de la paix » s'est orientée sur le rôle spécifique du Centre Régional des Nations Unies pour le désarmement (UNREC) dans son ensemble, Suivi d'un riche débat. Crée le 26 Avril 2003, le Forum Togolais de la Société Civile pour le Développement (FTSCD) est un réseau d'associations et d'ONG qui a pour but de contribuer au développement socio-économique et culturelle du Togo par la promotion des valeurs citoyennes et républicaines.■

Kabey k.c.

Avec le lancement de TOGO Invest Corporation, le projet de corridor de développement prend forme

Lomé-29 mai 2013- Le Chef de l'Etat togolais, Faure Essozimna Gnassingbé a lancé officiellement le 28 mai 2013 à Lomé, une Holding d'Etat dénommée TOGO Invest Corporation. Dotée d'un capital de 20 milliards de FCFA, libéré au quart, Togo Invest a pour principale mission d'assurer la réalisation d'un important projet de corridor de transport, reliant le Port autonome de Lomé à Cinkassé, la frontière septentrionale, sur une distance d'environ 760 km.

Créée par décret pris en Conseil des ministres le 14 novembre 2012, suite aux recommandations du Conseil Présidentiel pour l'investissement, Togo Invest a pour actionnaire unique l'Etat togolais et sera chargée de nouer des partenariats public-privés pour la construction d'un chemin de fer, d'un réseau routier viable, d'un terminal minéralier ainsi que d'autres infrastructures qui accéléreront le développement économique et social le long du corridor. Une centrale thermique et un réseau de télécommunication à larges bandes intégré au chemin de fer viendront compléter le dispositif.

« Il est temps pour le Togo de profiter de sa situation géographique, de sa position stratégique. Le potentiel est là. Le corridor nous permet de le réaliser » a déclaré le Président Faure Gnassingbé au cours de la cérémonie de lancement à laquelle participaient l'homme d'affaire nigérian Dangote et le patron français Claude Peyrot qui sont membres du Conseil d'administration de Togo Invest Corporation.

La création de Togo Invest s'inscrit dans le cadre d'un programme économique ambitieux qui vise à pousser le Togo d'ici 2015 vers un taux de croissance à deux chiffres. Selon le Chef de l'Etat togolais « l'originalité du projet est que ce chemin de fer ne servira pas seulement pour le transport des minerais, mais il nous permettra de développer véritablement notre économie. Et ce chemin de fer sera financé par des ressources minières que nous avons pendant longtemps négligées ou que nous n'avons pas pu exploiter, parce que la rentabilité n'était pas assurée ».

Le projet de création d'un corridor de développement au Togo a par ailleurs une portée sous-régionale. Il permettra notamment aux pays de l'hinterland, en quête de débouchés maritimes d'acheminer différents types de frêt au départ et à destination du Port autonome de Lomé.

L'organisation et le fonctionnement de Togo Invest sont calqués sur les modèles des holdings d'Etat des pays de l'OCDE et accordent une place centrale à la transparence et à la rigueur dans la gestion.

Peu avant l'ouverture de la première réunion du Conseil d'administration, le Chef de l'Etat togolais a exhorté les parties prenantes à faire de Togo Invest un modèle en matière de gouvernance d'entreprise. « Si cette holding n'est pas gérée en respectant les critères internationaux, il est sûr que nous ne pourrons pas attirer les investisseurs. Nous ne pouvons pas compter sur les ressources budgétaires pour financer de tels investissements. Nous aurons besoin de l'apport des investisseurs privés. Mais ils ne viendront pas si nous sommes continuellement dans l'instabilité et dans les désordres sociaux. Ils ne viendront pas s'ils ne trouvent pas une main d'œuvre qualifiée dans notre pays», a indiqué le Président Faure Gnassingbé. C'est un projet apparemment économique, mais il est transformateur pour notre pays, a-t-il conclu.

Les membres du Gouvernement

Background

Le programme économique du gouvernement 2011-2015 est placé sous le sceau de l'accélération de la croissance, de la promotion de l'emploi et de l'inclusion sociale dans un contexte qui reste marqué par un taux de pauvreté élevé (58,7%), un taux de chômage qui est de l'ordre de 3,5% et le sous-emploi qui est estimé 29,1%. Autant d'indicateurs qui maintiendront le Togo, si rien n'est fait, dans la catégorie des PMA, jusqu'en 20130.

Une thérapie de choc s'impose donc comme une nécessité si le Togo veut parvenir à un taux de croissance de 7%, le minimum requis selon les experts en développement pour inverser de manière significative les tendances en matière de lutte contre la pauvreté.

Au terme d'une évaluation minutieuse de la situation, le Conseil présidentiel pour l'investissement mis en place par le Chef de l'Etat togolais en janvier 2011, avait préconisé dans cette optique une approche basée sur le modèle du corridor de développement. La position géographique du Togo qui dispose du seul port en eau profonde de la sous-région ouest-africaine représente de ce point de vue un atout stratégique.

Togo Invest qui vient de voir le jour, prendra des investissements et des actifs dans diverses sociétés privées pour aider le gouvernement togolais à réaliser le corridor de développement.

Avec son statut de Holding d'Etat, Togo invest est placé sous le régime de la loi N° 90-26 du 4 décembre 1990, portant réforme du cadre institutionnel et juridique des entreprises publiques. Elle sera également régie par l'acte uniforme de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA) relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique.

Présidé par M. Barry Moussa Barqué, le Conseil d'Administration de Togo Invest est composé des sept membres ci-après :

Sir Sam JONAH(Ghana)

- Claude PEYROT (France)
- Alhaji Aliko DANGOTE(Nigeria)
- Monsieur Thulani GCABASHE(
- Monsieur Barry Moussa BARQUE(Togo)
- Monsieur Ignace CLOMEGAH(Togo)
- Monsieur Seth Kokou GOZAN(Togo)

Devco, la première filiale de Togo Invest est déjà mise en place et se chargera d'étudier trois projets : le projet du chemin de fer, le projet de création d'une centrale électrique et le projet minier ■

Kara: Des étudiants manifestants, reçus par le préfet Bakali

Les étudiants de l'Université de Kara ont battu pavé hier, une manifestation qui a conduit les étudiants devant les bureaux de la préfecture de la Kozah. Une déclaration a été lue devant le colonel Bakali préfet de la de la Kozah ce dernier a rassuré les étudiants qui se sont malheureusement livrés à des actes de violence . Les étudiants réclament le payement de deux tranches d'aide faute de quoi ils entreront en grève.

Il faut rappeler que cette manifestation des étudiants de Kara intervient quelques jours après celle des étudiants de Lomé qui s'était soldé par des actes de vandalisme ayant occasionné de nombreux dégâts matériels. Quatre étudiants avaient été arrêtés et jugés pour troubles à l'ordre public. Six mois de prison dont cinq avec sursis a été prononcé mardi dernier contre ces étudiants qui ont par contre recouvré leur liberté. ■

La Rédaction

Les étudiants devant la Préfecture

LE LIBERAL

Reprise des cours à l'Université de Lomé

Les enseignants posent leurs conditions

Deux semaines après l'arrêt des cours pour cause de violence exercée sur un des leurs, les enseignants chercheurs de l'université de Lomé ont décidé de reprendre leurs activités ceci, suite à un courrier à eux adressé par le Mouvement Synergie des Etudiants du Togo (SET) à l'origine des violentes manifestations des 14 et 15 Mai dernier. Dans ce courrier adressé à l'ensemble du corps professoral, les étudiants présente nt d'abord leurs excuses aux victimes tout en condamnant les actes de violences, prie les enseignants de reprendre les cours pour le bien de la communauté estudiantine et enfin demande à ces derniers d'intervenir pour la libération de leurs camarades étudiants inculpés et détenus en prison.

C'est pour donner suite à la demande des associations des étudiants que s'est tenue le Lundi 27 Mai dans la salle de l'Université de Lomé du lycée de Tokoin une rencontre organisée par le Syndicat de l'Enseignement Supérieur du Togo (SEST) le Syndicat National des enseignants du Supérieur (SNES) et les associations des étudiants en présence de la Directrice de Cabinet représentant le Ministre de l'enseignement supérieur, du président de l'Université de Lomé et des Syndicats du personnel Administratif et Technique (PAT). Prenant acte des demandes d'excuses verbales et écrites des associations des étudiants et des groupes impliqués notamment la Synergie des Etudiants du Togo (SET) et Association des Etudiants du Togo (ASET) , les deux syndicats cependant constatent avec amertume que toutes manifestations sur le campus universitaire du Togo constituent une atteinte grave aux franchises universitaires car non seulement toujours accompagnées de violences

Lors de la réunion

physiques exercées contre les enseignants chercheurs et le personnel administratif et technique ce qui empêchent le déroulement normal des activités d'enseignement de recherche mais aussi entraine la destruction des infrastructures insuffisantes dont disposent les Universités. Conviant leurs camarades de l'Université de Lomé à reprendre leurs activités d'enseignement le 28 Mai 2013 à partir de 7 heures, les deux syndicats des enseignants n'ont pas manqué de relever 4 exigences gages de leur sécurité ainsi on peut noter:

1-Le respect des arrêtés portant réglementations des activités des associations sur les campus universitaires par toute les organisations des enseignants, du PAT et des étudiants

2-Le choix d'un lieu de manifestation sur le campus universitaires

3-Le choix de la journée de samedi, dernier jour ouvrable en milieu universitaire pour les manifestations associatives

4-Le respect du droit des autres acteurs y compris les étudiants à vaquer librement à leurs occupations

Demandant aux autorités universitaires et au gouvernent d'être attentifs aux doléances des étudiants, les deux syndicats rappellent aux étudiants que toutes violations des arrêtés mentionnés entrainerons la suspension immédiate des cours jusqu'au retour de la sérénité sur le campus. Arrêté valable pour les deux Universités du Togo. De leur côté s'ils tiennent à saluer la décision de leurs enseignants à reprendre leurs activités d'enseignements, les associations estudiantines comme le MEET, SET, ULETOD, ASET ou encore le HaCAME ne cachent pas leur inquiétudes quand au point 3 relatif aux choix de la journée de samedi pour les manifs estudiantines. Pour l'heure les cours ont repris à l'université de Lomé. ■

Charles k. kabey

Togotelecom

COMMUNIQUE

TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'EN RAISON D'UNE COUPURE DE CABLE SUR LE TRONÇON AGBODRAFO-ANEHO, SON RESEAU SUBIT DES PERTURBATIONS DEPUIS LE MERCREDI 22 MAI 2013 DANS LES VILLES D'ANEHO, DE HAHOTOE ET DE TABLIGBO.
LES COMMUNICATIONS EN PROVENANCE ET A DESTINATION DU BENIN SUBISSENT EGALEMENT DES PERTURBATIONS.

LES EQUIPES TECHNIQUES SONT A PIED D'ŒUVRE POUR RETABLIR LE SERVICE DANS UN BREF DELAI.

TOGO TELECOM VOUS PRESENTE TOUTES SES EXCUSES POUR LE DESAGREMENT ET VOUS REMERCIE D'ORES ET DEJA DE VOTRE AIMABLE COMPREHENSION.

LA DIRECTION GENERALE

LE LIBERAL

La STT à la charge, 48 H de grève à compter de ce Jeudi

Des perturbations en vue dans les secteurs de la santé et de l'éducation

La STT lors d'une AG

Une nouvelle grève de 48 heures dans la fonction publique à compter de ce jeudi, c'est la grande décision des travailleurs membres de la synergie des travailleurs du Togo STT. La fameuse décision est tombée mardi dernier au cours d'une Assemblée Générale tenue mardi dernier à Lomé.

Dans une lettre adressée au gouvernement, la STT demande au gouvernement d'étendre le payement des allocations forfaitaires aux agents émargent sur les budgets autonomes. La STT souhaitent également des propositions concrètes sur les sept premiers points de la plate forme permettant d'évoluer rapidement vers la signature d'un accord. La synergie réitère sa volonté de voir les auteurs du meurtre des élèves à Dapaong traduit devant la justice.

Cette menace de grève si elle venait à être exécutée pourraient entrainer des perturbations dans le secteur de la santé et celui de l'éducation. C'est la deuxième fois que la STT menace d'aller en grève depuis la signature de l'accord étape du 23 avril dernier. Cet accord avait permis d'obtenir une indemnité forfaitaire de 20 à 30 mille francs cfa sur les salaires à compter du mois de juin. ■

Paolo Manti

Championnat D1 de football

La 3e journée, émaillée de violence

Le football est un sport qui rassemble et tout match de football devrait être une fête. Mais malheureusement des actes de violence s'invitent parfois sur les stades gâchant parfois la fête. Ce fut malheureusement le cas le week end dernier lors du match Agaza de Lomé et Sémassi de Sokodé disputé au stade municipal de Lomé dans le cadre de la 3e journée du championnat d'élite.

Tout est parti d'un penalty sifflé contre Sémassi dans la seconde partie du jeu. Penalty transformé permettant aux Scorpions noirs de Tokoin de prendre l'avantage sur les guerriers de Tchaoudjo dont les supporters mécontents vont se livrer à des scènes de violence marquées par des jets de pierres et de courses poursuites. Interrompu par deux fois, le match se termine en queue de poisson sur un score de 2 buts à 1 en faveur du club de la Capitale.

Mise à part cette fausse note imputable aux supporters de semassi, les autres rencontres se sont bien déroulées avec des fortunes diverses pour chaque équipe. Ainsi, à Lomé, le club portuaire l'AS Togo Port s'impose devant le nouveau promu Ange de Notse par 2 à 0. Les Show Boys de Kpalimé Gomido obtienne le nul zéro partout devant ASKO de Kara. Match nul 1 partout entre Maranatha et KOTOKO. Le champion en titre le Dynamic togolais contraint au nul par un autre club de la capitale l'As Douane de Lomé sur un score paritaire de 2 buts partout. La bonne opération vient du club de Tchamba Koroki, qui est allé dicter sa loi au Tchaoudjo Athlectic sur la marque de 2 buts à 1. Le club de la Savane Foadan de Dapaong s'impose devant l'Etoile Filante 1 à 0. ■

Fab

Mondial 2014

La liste des Eperviers pour le choc Togo/Cameroun

Les Eperviers du Togo

Un grand événement sportif s'annonce le 9 juin prochain à Lomé. C'est le face à face Eperviers du Togo de Emanuel Adebayor et les Lions Indomptables du Cameroun de Samuel E'to . C'est un match retour comptant pour les éliminatoires de la coupe du monde de football, prévu pour être tenu au Brésil en 2014.

Presque éliminé de la compétition, les Eperviers du Togo mondialiste en 2006 tenteront de conserver leur maigre chance devant des Lions Indomptables du Cameroun à la recherche de la gloire perdue.

Pour cette confrontation, le sélectionneur Didier Six à fait appelle à tout ce qu'il y a de mieux au sein de l'effectif togolais, mais seront-ils tous présents ? Telle reste la grande question quand on sait les relations pas du tout au beau fixe entre l'entraineur Didier Six et certains certains cadres de l'équipes notamment le capitaine Sheyi Emanuel Adebayor et le gardien de but Agassa Kossi qui reprochent beaucoup de choses au français. Les dissensions sont apparues au grand jour lors de la dernière coupe d'Afrique des Nations de football en Afrique du Sud.

Voici la liste des joueurs retenu pour le match Togo/Cameroun

Gardiens : Kossi Agassa (Reims, France), Baba Tchagouni (Dijon, France), Mawugbe Atsu (Maranatha).

Défenseurs : Daré Nibombe (RBDB, Belgique), Sadate Ouro Akoriko (Free State Stars, Afrique du Sud), Mamah Gaffar (Dacia FC, Roumanie), Serge Akakpo (MK Zilina, Slovaquie), Vincent Bossou (Navinak Saïgon, Vietnam), Donou Kokou (Maranatha), Djene Dakonam (Coton Sport Garoua, Cameroun).

Milieux de terrain : Komlan Amewou (Nîmes, France), Moustapha Salifou (sans club), Dové Wome (Free State Stars, Afrique du Sud), Kodjo Ametepe (CF Mounana, Gabon), Mani Sapol (CA Batna, Algérie), Floyd Ayité (Reims, France), Alaixys Romao (Marseille, France), Lalawélé Atakora (AIK Solna, Suède).

Attaquants: Emmanuel Adebayor (Tottenham), Serge Gakpé (Nantes, France), Jonathan Ayité (Brest, France), Kalen Damessi (Lille, France), Placca Fessou (Agaza, Togo). ■

FP

Un ancien ministre du commerce du Kenya, nommé Secrétaire Général de la CNUCED

Moins médiatique que celui du Directeur Général de l'OMC, le choix du Secrétaire général de la CNUCED a eu lieu le 14 mai passé à New York. C'est le cabinet du Secrétaire Général de l'ONU qui l'a annoncé il ya quelques semaines

Le patron de l'ONU a jeté son dévolu sur un ancien parlementaire et ancien ministre du commerce et de l'industrie du pays de Jomo Kenyatta en la personne du Docteur Mukhisa Kikuyi .

Cette nomination du kenyan a les allures d'un lot de consolation pour son pays qui avait également présenté un candidat au poste de DG de l'OMC et qui a été éliminé dès le premier tour des consultations. Le gouvernement avait alors trouvé la pilule amère.

Il faut relever que le Groupe du G77+ la Chine a mené une campagne de lobbying pour que le prestigieux poste, souvent réservé aux ressortissants des pays en développement, soit occupé cette fois par un ressortissant du continent noir.

Portée sur les fonts baptismaux en 1964, la CNUCED vise à intégrer les pays en développement dans l´économie mondiale de façon à favoriser leur essor, mais elle sa bat depuis un certain nombre d'années à conserver son mandat de travail dans des domaines stratégiques, surtout les questions macro-économiques et financières, mandat que semble vouloir réduire les pays développés en peau de chagrin.

Il s'agit donc d'un défi que devra pouvoir relever le Secrétaire général nommé.

Cette nomination devrait être entérinée par l'Assemblée générale des Nations Unies selon la procédure en vigueur.

Il faut rappeler que le Secrétaire Général de la CNUCED a rang de Secrétaire Général Adjoint des Nations Unies. ■

Dieudonné E

Programme Développement Communautaire dans les quartiers de Lomé

Le point avec le chef de l'Etat

Dans une ambiance bon enfant que s'est déroulée cette rencontre sous le hall de la nouvelle présidence entre le Chef de l'Etat Faure Gnsassingbé et les responsables des comités et associations de développement des quartiers de Lomé bénéficiaires du programme Développement Communautaire dans les quartiers vulnérables de Lomé (PDC-L).

La situation sur le terrain et les différents problèmes ont été exposés par les responsables de comités et associations de développement des quartiers de Lomé bénéficiaires. Plusieurs membres du gouvernement ont aussi assisté à cette rencontre. Parmi ces derniers Mme victoire Tomégah-Dogbé du développement à la base, Mawussi Djossou Sèmodji de la planification, Charles Kondi Agba de la santé, Yark Damehame de la sécurité, Mme Ekoué Dédé Ahoéfa de l'environnement et Bissoune Nabagou de l'eau.

Initié par le ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes (MDBAJEJ), le "PDC-L" a été officiellement lancé le 31 août dernier. Il est opérationnalisé par l'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base (ANADEB), "bras opérationnel" du MDBAJEJ.

Le "PDC-L" a pris d'abord corps dans quatre quartiers pilotes de Lomé : Bè-Agodogan, Agoè-Nyivè-Kitidjan, Kodomé et Agbalépédogan. Cette phase pilote a permis d'atteindre des résultats significatifs dans les quatre premiers quartiers en l'espace de six mois.

Ces résultats ont permis de passer à l'échelle en janvier dernier avec vingt nouveaux quartiers à savoir Casablanca, Avenou Batomé, Gbadago, Zilito, Sogbossito, Apédokoè-Gbomamé, N'kafu, Kanyikopé, Dénouvimé-Sossoukopé, Sanguéra Centre, Bè-Ahligo, Akodésséwa Avélimé, Totsivi-Gblinkomé, Agoè-Téléssou, Elavagnon-Téléssou, Akoin, Wonyomé, N'tifafa, Doumasséssé et Agoè Klévé. Vingt-six nouveaux quartiers sont en cours d'identification et feront l'objet d'accompagnement dans les semaines à venir.

Le choix des quartiers se fait sur la base de cinq critères à savoir: l'effectif de jeunes sans emploi, le taux de femmes à faible revenu, le niveau d'insalubrité du quartier, l'existence des organisations communautaires et, l'état et le nombre des infrastructures socio communautaires de base. Après plus de 10 mois de mise en œuvre du programme, des données suivantes sont enregistrées :

- 20 jeunes filles dont 5 coiffeuses et 15 couturières ont chacune un kit et se sont installées pour mener leur activité,
- 41, 135 millions de F.CFA servent de crédit épargne à 879 femmes pour soutenir leurs activités génératrices de revenus.
- 21, 622 millions de F.CFA sont investis pour aménager les ouvrages socio collectifs
- 17, 157 millions de F.CFA sont débloqués pour rémunérer 1497 personnes impliquées dans l'assainissement de leurs quartiers à travers les travaux à haute intensité de main d'œuvre,
- Au moins 50 millions de F.CFA seront débloqués durant cette semaine pour régler la première tranche du montant des contrats de construction des bâtiments scolaires dans 11 quartiers avec des entreprises BTP.

Les représentants des quartiers bénéficiaires ont exposé l'impact positif direct de ce Programme sur les populations. Ils n'ont pas manqué de soulever des problèmes rencontrés sur le terrain notamment des cas d'inondations, d'insécurité et la prolifération de sachets plastiques, malgré le décret portant interdiction de la production, la distribution et la commercialisation des sachets plastiques et autres non biodégradables. Ils ont demandé au chef de l'Etat l'implication des communautés de base dans l'exécution de certains projets au profit des populations.

Certains ministres sont intervenus pour donner des éléments de précisions, par rapport à des préoccupations de ces responsables des comités et associations de développement des quartiers.

Dans son intervention, le chef de l'Etat a promis, une amélioration de l'exécution du programme sur le terrain: "nous allons maintenant prévoir des frais de fonctionnement, après une concertation entre le MDBAJEJ et les communautés bénéficiaires".

Faure Gnassingbé a surtout insisté sur la question relative au reboisement et à la salubrité. Selon le président de la république, "nous n'arrivons plus à réaliser l'opération +Lomé ville propre+ de grande envergure, mais on peut le faire quartier par quartier".

Faure Gnassingbé est revenu sur le phénomène des sachets plastiques qui se retrouvent dans les caniveaux, après usage.

«Il y a des Ongs qui rachètent ces sachets. Nous allons essayer de les contacter, afin de les aider", a-t-il précisé.

Rappelons que le "PDC-L" veut amener en trois années (2013 à 2015) les habitants de 75 quartiers défavorisés de Lomé, soit 52% à mieux se prendre en charge pour assurer leur épanouissement et contribuer au développement du Togo.

Le coût global de ce Programme est estimé à 5, 175 milliards de F.CFA à raison de 20 millions de F.CFA par an et par quartier pendant trois ans. Le PDC-L s'exécute autour de quatre axes: l'assainissement des quartiers concernés à travers les travaux à haute intensité de main d'œuvre, la facilitation des femmes au crédit par un appui financier, l'insertion des jeunes en fin d'apprentissage et l'aménagement des ouvrages socio collectifs de base.■

La Rédaction

Signature de conventions à Atakpamé

15 communautés bénéficient du PSMICO

Accompagner les communautés à s'équiper d'un minimum d'infrastructure pour améliorer leur condition de vie ; une des missions que s'est assigné le Ministère du Développement à la base de l'Artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes depuis sa création. C'est dans ce cadre qu'a été procédé le vendredi 24 Mai à Atakpamé (ville située à 163 km de Lomé) la signature des conventions de financement de microprojets avec 15 communautés issues de toutes les régions administratives du Togo.

Plus d'un milliard de FCFA viennent ainsi d'être engagés pour la construction de 50 infrastructures : dont 13 hangars de marché de type cantonal, 10 hangars de marché de type préfectoral, 10 blocs latrines, 3 centres de jeunes, 4 bâtiments scolaires, 5 magasins de stockage. Ceci va profiter aux localités d'Ahépé, kpangalam, Gando, Djagblé, Natchikpli, Tandjoaré, kouapamte, Médu, Komah, Adjengré, N'tienta, Akpadéyi, Agbélouvé, Kabou et Atakpamé tous dans le cadre du Projet de Soutien aux Microprojets Communautaires (PSMICO). Dans sons discours Tomégah Dogbé n'a pas manqué de rappeler que le choix porté sur ces communautés témoigne du niveau d'organisation, du dynamisme, de la capacité de mobilisation des ressources endogènes de chacune d'elles, critères fondamentaux d'accompagnement par son département. Invitant les bénéficiaires a joué leur partition pour relever le défit de leur propre développement,

Echange de documents

elle a également indiqué que la participation de 5 % qui leur a été demandée sera la seule preuve de leur bonne volonté et de leur détermination pour la réalisation de leur microprojets.

Le préfet de l'Ogou a ensuite salué l'initiative dudit Ministère qui ne cesse d'apporter son soutien aux communautés. Une place de choix a été accordée aux représentants d'anciennes et nouvelles communautés bénéficiaires qui ont tous témoigné de leur gratitude au Ministère

La cérémonie de la signature des conventions a été suivie par la pause de la première pierre pour la construction du marché d'Agbonou. Dans le cadre de suivi des projets en cours de réalisation, la ministre a d'abord visité la maison des jeunes d'Atakpamé pour ensuite se rendre au Marché d'Anié avec ses 21 hectares de superficie qui accueilleront la construction de 10 hangars ,3 magasins ainsi que les blocs sanitaires soit un montant de 300 millions pour le début des travaux.

A ce jour le PSMICO a permis de réaliser près de 300 millions infrastructures au profit d'une cinquantaine de communautés pour un coût global de plus de 4 milliards de FCFA. La réalisation de ces ouvrages a généré environ 3000 emplois au profit de 15000 bénéficiaires directs et plus de 100000 bénéficiaires indirects.■

Charles keyewa envoyé spécial d'Atakpamé et Anié

5e Conférence Internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD 5)

Faure Gnassingbé dans les prochains jours au pays du soleil levant

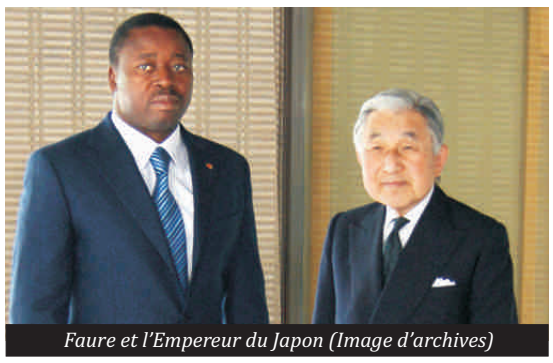

Faure et l'Empereur du Japon (Image d'archives)

Le chef de l'Etat Faure Gnassingbé sera en visite au Japon selon de sources proches du palais de la marina. Le chef de l'Etat prendra part à la 5e conférence internationale de Tokyo pour le développement de l'Afrique, conférence prévue pour se tenir en début du mois de juin prochain à Yokohama au japon. Tenue pour la première fois en 1993 la TICAD comme on l'appelle dépasse aujourd'hui le cadre du japon et se veut une grande rencontre entre l'Asie et l'Afrique. Il sera question de réfléchir sur la promotion de l'Afrique parlant de son développement. S'agissant de visites du chef de l'Etat au japon, celle qu'on annonce serait la seconde après celle de juin 2011 quelques mois seulement après la tragédie nucléaire de Fukushima et le tsunami à l'origine de nombreuses pertes de vie humaines et des dégâts matériel très importants. Cette visite sur le plan économique avait permis au Togo d'obtenir un effacement de dette d'environ 10 milliards de yen soit environ 55 milliards de francs cfa.■

Fab

Coopération entre le Togo et le Japon, une relation fructueuse

I- DU JAPON VERS LE TOGO

Depuis 2007, suite aux élections législatives et à la reprise de la coopération avec l'Union Européenne et autres partenaires en développement, le japon a manifesté son assistance sous diverses formes :

■22 Avril 2013 : A PRECISER

■11 février 2013 : Aide Alimentaire(KR) d'un montant de 460.000.000Yen ;

■17 février 2012 : Projet d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement en Milieu Rural et Semi-Urbain dans les Régions Maritime et Savanes d'un montant de 899.000.000Yen

■20 Décembre 2012 : Aide alimentaire (KR) d'un montant de 420.000.000Yen

■09 Juin 2011 : Annulation de la totalité de la dette togolaise d'un montant de 9.631.237.555Yen ;

■22 Mars 2011 : Financement d'un projet de construction de salles de classe à l'école primaire publique de Sadè pour un montant de 9.000.000Yen ;

■21 Mars 2011 : Financement du projet d'appui à la transformation du manioc pour un montant de 9.000.000Yen ;

■18 Janvier 2011 : Aide alimentaire (KR) d'un montant de 430.000.000Yen ;

■17 Janvier 2011 : Financement du projet de construction de salles de classe à l'école primaire publique d'Adeticopé pour un montant de 4.000.000Yen;

■11 Août 2010 : Aide à la lutte contre les effets des changements climatiques pour un montant de 500.000.000Yen ;

Eliot Ohin échangeant des documents (Image d'archives)

■29 Mars 2010 :

- Financement du projet de reconstruction de sanitaires à l'école primaire publique de Bè Gare pour un montant de 5.000.000Yen;

- Financement du projet de réhabilitation de l'école primaire publique Felicio de Souza II pour un montant de 4.000.000Yen ;

■24 Février 2010 : Financement du projet de construction et d'équipement d'un centre de santé dans le village d'Adiva pour un montant de 8.000.000Yen;

■1er septembre 2009 : Don hors projet d'un montant de 600.000.000Yen;

■7 avril 2009 : Aide alimentaire (KR) d'un montant de 690.000.000Yen ;

■4 Février 2009 : Financement du projet de finition des travaux de construction et d'équipement du centre médical d'Afidenyigban ;

■3 février 2009 : soutien pour l'exécution du Programme d'appui à un environnement favorable aux enfants à travers la participation communautaire dans les Régions des Savanes, de la Kara et Maritime pour un montant de 458.000.000Yen ;

■ 16 décembre 2008 : Allégement de la dette pour un montant de 4.230.000.000Yen.

Projets majeurs en cours d'exécution :

■Réalisation de la cartographie numérique du Togo ;

■Etude et conception du Plan directeur du corridor logistique du Togo.

II- DU TOGO VERS LE JAPON

Le Togo à, ces dernières années pris des initiatives de nature à renforcer ses relations avec le Japon :

■Ouverture, en octobre 2010 d'une Ambassade auprès de l'archipel Japonais ;

■Visite en Juin 2011 de Son Excellence Monsieur le Président de la République au Japon sanctionnée notamment par :

- Juin 2011 : un don d'un montant d'environ 1.200.000Yen en soutien aux victimes des catastrophes naturelles du 11 Mars 2011 ;

- Mars 2012 : un don de bois de teck, d'une valeur d'environ 6.000.000Yen en soutien à la reconstruction des zones sinistrées.

Processus électoral

Les listes électorales provisoires affichées

Elles sont désormais disponibles dans les différents centres de vote et de recensement. Il s'agit bien sûr des listes électorales provisoires issues du dernier recensement électoral. C'est une très importante du processus dans la mesure où elles devaient ouvrir la voies à des réclamations sur des éventuelles omissions et la contestation des identités, l'âge et la nationalité des personnes enrôlées. Il est alors demandé aux citoyens en âge de voter d'aller consulter ces listes et aux partis politiques et organisations de la société civile criaient à la fraude de relever cette fois ci avec preuves à l'appui les irrégularités constatées. Les contestations et réclamations selon le code électoral se font au niveau des Commissions Electorales Nationales Indépendantes ou devant les tribunaux en cas de non satisfaction. Cela doit se faire dans un délai de 10 jours précis le code électoral.

Cette étape permettra d'avoir un fichier électoral définitif. Les prochaines législatives selon la CENI pourraient se tenir dans la première semaine du moi de juillet.■

Dick Mensah

Togotelecom

Doublez de vitesse

PLATINIUM

Jusqu'à 2,8 Mb/s

Validité : 30 Jours

34 955 F CFA

ARGENT

Nouveau débit 1,2 Mb/s

~~Ancien débit 614 Kbs~~

Validité : 30 Jours

15 390 F CFA

BRONZE

Nouveau débit 614 Kb/s

~~Ancien débit 307 Kb/s~~

Validité : 30 Jours

11 800 F CFA

L'INTERNET HAUT DÉBIT NOMADE

HELIM nomade

Désormais, rechargez votre compte HELIM Nomade dans les Espaces Telecom, les M'FRI Shop via les tickets de recharge TPE ou par Transfert de crédit.

Pour en savoir plus, rendez-vous dans nos Espaces Telecom ou appelez le 112

Service client : 112

ESPACES TELECOM À LOMÉ

Ex Direction Générale
Avenue Nicolas GRUNTZKY, ancien siège
Tél : (228) 22 21 47 14

Espace HELIM
Ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 32 06

Espace Telecom AGOE NYIVE
Juste après la Brasserie BB
Tél : (228) 22 50 82 01

Espace Telecom ADIDOGOME
Face Église d'Adidogomé
Tél : (228) 22 50 83 01

Espace Telecom ADOBOU-KOME
Face mosquée de l'ex Zongo
Tél : (228) 22 23 16 67

Espace Telecom Place de l'Indépendance
Près de la Place de l'Indépendance
Tél : (228) 22 21 86 23

Espace Telecom ASSIVITO
Espace HELIM, ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 74 00

Espace Telecom PORT
Près du Rond-Point du PAL
Tél : (228) 22 27 46 03

ESPACES TELECOM À L'INTÉRIEUR

Espace Telecom TSEVIE
Près du grand marché de NDANYI
Tél : (228) 23 30 00 01

Espace Telecom ANEHO
Dans le bâtiment de l'UTB
Tél : (228) 23 31 07 24

Espace Telecom KPALIME
Près de la Préfecture
Tél : (228) 24 41 00 50

Espace Telecom ATAKPAME
Face à la station TOTAL
Tél : (228) 24 40 02 39

Espace Telecom SOKODE
Face au marché - Après CNSS
Tél : (228) 25 50 01 21

Espace Telecom KARA
Près du stade Municipal
Tél : (228) 26 60 00 60

Espace Telecom DAPAONG
Face au commissariat
Tél : (228) 27 70 83 00

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg